RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00546
Numéro SIREN : 337 546 048
Nom ou dénomination : L.B.G.

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt 620

BILAN (ACTIF)

		MONTANT BRUT	AMORT.ou PROV.	MONTANT NET	EXERCICE N-1
Capital souscrit - non appelé (0)	AA				
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche et de développement	AD		AE		
Concessions,brevets,licences,marques,procédés,etc...	AF	1901,03	AG 1901,03		
Fonds commercial	AH	1524,49	AI	1524,49	1524,49
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles					
Terrains	AN	2602,70	AO	2602,70	2602,70
Constructions	AP	223067,35	AQ 187812,50	35254,85	37620,73
Installations techniques,matériel et outillage industriel	AR	896815,92	AS 890238,48	6577,44	15313,24
Autres immobilisations corporelles	AT	171288,32	AU 136532,85	34755,47	38960,89
Immobilisations corporelles en cours	AV		AW		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	3060,00	AY	3060,00	
Immobilisations financières					
Participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	1478,74	BE	1478,74	1478,74
Prets	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	15000,00	BI	15000,00	
TOTAL AA a BH et AC a BI (I)	BJ	1316738,55	BK 1216484,86	100253,69	97500,79
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements	BL	115299,41	BM	115299,41	104419,32
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	27403,74	BS	27403,74	38389,38
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Créances d'exploitation					
Créances Clients et Comptes rattachés	BX	128213,25	BY	128213,25	231339,44
Autres créances	BZ	124620,34	CA	124620,34	17196,02
Capital souscrit - appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilieres dont actions propres : 1377,80	CD	1377,80	CE	1377,80	1377,80
Disponibilites	CF	25527,73	CG	25527,73	57476,56
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	CH		CI		
TOTAL BL a CH et BM a CI (II)	CJ	422442,27	CK	422442,27	450198,52
Charges a répartir sur plusieurs exercices (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecarts de conversion Actif (V)	CN				
TOTAL GENERAL (0 + I + II + III + IV + V)	CR	1739180,82	1216484,86	522695,96	547699,31

Certifié conforme

BILAN (PASSIF) AVANT REPARTITION

		MONTANT	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont verse :)	DA	64000,00	64000,00
Primes d'emission, de fusion, d'apport...	DB		
Ecarts de reevaluation	DC		
Reserves			
Reserve legale	DD	6400,00	6400,00
Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
Reserves reglementees	DF		
Autres reserves	DG	143446,28	143446,28
Report a nouveau	DH	25135,98	-55961,26
Resultat net de l'exercice	DI	-8399,32	81097,24
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions reglementees	DK	19811,28	20434,76
TOTAL DA a DK (I)	DL	250394,22	259417,02
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des emissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnees	DN		
TOTAL DM a DN (II)	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL DP a DQ (III)	DR		
DETTES			
Dettes financieres			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit	DU	21489,29	41614,65
Emprunts et dettes financieres divers	DV	58869,46	58529,40
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	DW		
Dettes d'exploitation			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattaches	DX	121943,51	134246,40
Dettes fiscales et sociales	DY	61877,27	45985,83
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattaches	DZ		
Autres dettes	EA	8122,21	7906,01
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constates d'avance	EB		
TOTAL DS a EB (IV)	EC	272301,74	288282,29
Ecarts de conversion Passif (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I + II + II + IV + V)	EE	522695,96	547699,31

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

			MONTANT	EXERCICE N-1	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises			FC		
Production vendue (biens)			FF	1292513,35	1242628,57
Production vendue (services)			FI	17494,03	4777,40
Montant net du chiffre d'affaire	FC a FI		FL	1310007,38	1247405,97
Production stockee			FM	-10985,64	-22234,48
Production immobilisee			FN		
Subventions d'exploitation			FO		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts d charges			FP		
Autres produits			FQ	4,05	67,18
Total des produits d'exploitation	FC a FQ	(I)	FR	1299025,79	1225238,67
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			FS		
Variation de stock			FT		
Achats de matieres premieres et autres approvionnements			FU	646103,29	538117,21
Variation de stock			FV	-10880,09	-4960,95
Autres achats et charges externes			FW	341034,14	287732,90
Impots, taxes et versements assimiles			FX	8710,71	8427,75
Remuneration du personnel et des dirigeants			FY	223766,93	207904,48
Charges sociales			FZ	65165,86	58064,14
Dotations aux amortissements et aux provisions					
sur immobilisations : dotations aux amortisse			GA	31401,49	35837,46
sur immobilisations : dotations aux provision			GB		
sur actif circulant : dotations aux provision			GC		
pour risques et charges : dotations aux provision			GD		
Autres charges			GE	12,39	3,49
Total des charges d'exploitation	FS a GE	(II)	GF	1305314,72	1131126,48
RESULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	GG	-6288,93	94112,19
Quotes-parts de resultat sur operations faites en commun					
Benefice attribue ou perte transferee		(III)	GH		
Perte supportee ou benefice transfere		(IV)	GI		
Produits financiers					
De participations			GJ		
D'autres valeurs mobilieres et creances de l'actif immobi se			GK		
Autres interets et produits assimiles			GL	2931,14	100,70
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
Differences positives de change			GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilieres de placé nt			GO		
Total des produits financiers	GJ a GO	(V)	GP	2931,14	100,70

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

		MONTANT	EXERCICE N-1
Charges financieres			
Dotations aux amortissements et aux provisions relatives x elements financiers	GQ		
Interets et charges assimilees	GR	5665,01	3522,96
Differences negatives de change	GS		
Moins-values de cessions de valeurs mobilieres de placeme	GT		
Total des charges financieres GQ a GT (VI)	GU	5665,01	3522,96
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	GV	-2733,87	-3422,26
RESULTAT COURANT avant impot I - II + III - IV + V - VI)	GW	-9022,80	90689,93
Produits exceptionnels			
Sur operations de gestion	HA		
Sur operations en capital	HB		
Reprises sur provisions exceptionnelles	HC	1500,44	1544,98
Total des produits exceptionnels HA a HC (VII)	HD	1500,44	1544,98
Charges exceptionnelles			
Sur operations de gestion	HE		
Sur operations de capital	HF		
Dotations aux amortissements et aux provisions exceptionn les	HG	876,96	11137,67
Total des charges exceptionnelles HE a HG (VIII)	HH	876,96	11137,67
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	623,48	-9592,69
Participation des salaries aux fruits de l'expansion (IX)	HJ		
Impots sur les benefices (X)	HK		
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	1303457,37	1226884,35
Total des charges (I + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1311856,69	1145787,11
Benefice ou perte (total des produits - total des charges	HN	-8399,32	81097,24

SAS L.B.G.
Route de Léry
21510 AIGNAY le DUC

Siret : 337 546 048

ANNEXE COMPTABLE

AU BILAN DU

31 DECEMBRE 2017

I. PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue. Les immobilisations acquises au compter du 1er janvier 2005 sont amorties par composants si elles se composent de plusieurs éléments ayant une durée de vie différente, suivant le mode linéaire. La différence entre l'amortissement fiscal dégressif et l'amortissement comptable linéaire est porté au crédit d'un compte provisions réglementées : amortissements dérogatoires.

 Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :
 - Logiciels : 1 à 3 ans
 - Autres immobilisations incorporelles : 5 ans
 - Terrains aménagés : 10 ans
 - Constructions : 10 à 20 ans
 - Agencements, aménagements des constructions : 5 à 20 ans
 - Matériels et outillages industriels : 1 à 10 ans

- Installations générales : 1 à 10 ans
- Matériels de transports : 1 à 5 ans
- Matériels de bureau informatique : 1 à 5 ans
- Mobiliers : 1 à 10 ans

- stocks : matières premières et approvisionnements : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
-

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production (prix de vente - marge sur coût de production).

II. NOTES SUR LE BILAN ACTIF (K€)

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeurs brutes				
Imm. Incorporelles	3	-	-	3
Imm. Corporelles	1 278	19	-	1 297
Imm. Financières	2	15	-	17
Autres participations	-	-	-	-
Prêts et autres	-	-	-	-
TOTAL	***1 283***	***34***	***-***	***1 317***
Amortissements				
Imm. Incorporelles	2	-	-	2
Imm. Corporelles	1 183	31	-	1 214
TOTAL	***1 185***	***31***	***-***	***1 216***

Etat des créances

Créances représentées par des effets de commerce : 1 K€

	Montant brut	A - d'1 an	A + d'1 an
Actif immobilisé	15	15	-
Actif circulant	253	253	-
TOTAL	***268***	***268***	***-***

III. NOTES SUR LE BILAN – PASSIF (K€)

Capital social : 64 000 Euros

	Nombre
Actions	800

Provisions

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions	-	-	-	-
pour risques et charges	-	-	-	-
pour impôts	-	-	-	-
réglementées	20	1	1	20
pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL	***20***	***1***	***1***	***20***

Etat des dettes

	Montant brut	A - d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Ets de crédit	21	21	-	-
Dettes financières div.	59	59	-	-
Fournisseurs	122	122	-	-
Fournisseurs Immobilisations	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	62	62	-	-
Autres dettes	8	8	-	-
TOTAL	***272***	***272***	***-***	***-***

Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs..... 19 (keuros)

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes établissements de crédits	2
Fournisseurs	8
Dettes fiscales et sociales	32
Autres dettes	8
TOTAL	***50***

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Au titre du CICE un crédit d'impôt a été comptabilisé pour un montant de 11 900 €. Le produit résultant de ce crédit d'impôt a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Le crédit d'impôt a été utilisé,

conformément aux objectifs fixés par la loi, à travers des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices en Euros

Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net
Courant	-9 023	0	-9 023
Exceptionnel	623	0	623
TOTAL	***-8 400***	***0***	***-8 400***

V. AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif par catégorie	au 31.12.17
Cadres - agents de maîtrise	1
Employés	-
Ouvriers	7
TOTAL	8

Engagements donnés

- Engagement de départ en retraite : 20 K€
- Dettes garanties par des sûretés réelles : créances données en garantie de concours bancaires : 142 (k€)

VI LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

LBG
Société par actions simplifiée
Au capital de 64.000 €
Siège social : Le Village – 21510 Echalot
337 546 048 RCS Dijon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2018

.../...
(début de l'extrait)

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide, sur proposition du Président, d'affecter cette perte nette comptable d'un montant de 8.399,32 euros ainsi qu'il suit :

- au compte Report à nouveau (8.399,32) €

Total..... (8.399,32) €

Le compte « Report à nouveau » s'élève à un solde créditeur de 16.736,66 euros.

La réserve légale est intégralement dotée.

Cette décision est adoptée.

(fin de l'extrait)
.../...

Pour extrait certifié conforme :

Le Président,
Monsieur Maxime de Valroger

JEAN-NOËL SERVANS

EXPERT COMPTABLE
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
DE PARIS-ILE-DE-FRANCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE

7, rue Henri Rochefort
75017 PARIS

Tel. 01 80 27 99 19
Fax. 01 80 27 98 02

LBG

Société par actions simplifiée

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

JEAN-NOËL SERVANS

EXPERT COMPTABLE
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
DE PARIS-ILE-DE-FRANCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE

7, rue Henri Rochefort
75017 PARIS

Tel. 01 80 27 99 19
Fax. 01 80 27 98 02

LBG

Société par actions simplifiée
Le Village
21510 Echalot

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LBG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

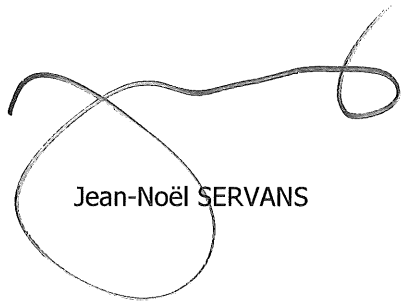
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2018

Le commissaire aux comptes



Jean-Noël SERVANS

Dossier 7 LBG **EURO**

BILAN (ACTIF)

		MONTANT BRUT		AMORT.ou PROV.		MONTANT NET	EXERCICE N-1
Capital souscrit - non appelé (0)	AA						
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement	AB		AC				
Frais de recherche et de développement	AD		AE				
Concessions,brevets,licences,marques,procédés,etc...	AF	1901,03	AG	1901,03			
Fonds commercial	AH	1524,49	AI			1524,49	1524,49
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
Immobilisations corporelles							
Terrains	AN	2602,70	AO			2602,70	2602,70
Constructions	AP	223067,35	AQ	187812,50		35254,85	37620,73
Installations techniques,matériel et outillage industriel	AR	896815,92	AS	890238,48		6577,44	15313,24
Autres immobilisations corporelles	AT	171288,32	AU	136532,85		34755,47	38960,89
Immobilisations corporelles en cours	AV		AW				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	3060,00	AY			3060,00	
Immobilisations financières							
Participations	CU		CV				
Créances rattachées a des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD	1478,74	BE			1478,74	1478,74
Prets	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH	15000,00	BI			15000,00	
TOTAL AA a BH et AC a BI (I)	BJ	1316738,55	BK	1216484,86		100253,69	97500,79
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres approvisionnements	BL	115299,41	BM			115299,41	104419,32
En-cours de production de biens	BN		BO				
En-cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR	27403,74	BS			27403,74	38389,38
Marchandises	BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
Créances d'exploitation							
Créances Clients et Comptes rattachés	BX	128213,25	BY			128213,25	231339,44
Autres créances	BZ	124620,34	CA			124620,34	17196,02
Capital souscrit - appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilieres dont actions propres : 1377,80	CD	1377,80	CE			1377,80	1377,80
Disponibilites	CF	25527,73	CG			25527,73	57476,56
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance	CH		CI				
TOTAL BL a CH et BM a CI (II)	CJ	422442,27	CK			422442,27	450198,52
Charges a répartir sur plusieurs exercices (III)	CL						
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM						
Ecarts de conversion Actif (V)	CN						
TOTAL GENERAL (0 + I + II + III + IV + V)	CR	1739180,82		1216484,86		522695,96	547699,31

Dossier 7 LBG **EURO**

BILAN (PASSIF) AVANT REPARTITION

		MONTANT	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont verse :)	DA	64000,00	64000,00
Primes d'emission, de fusion, d'apport...	DB		
Ecarts de reevaluation	DC		
Reserves			
Reserve legale	DD	6400,00	6400,00
Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
Reserves reglementees	DF		
Autres reserves	DG	143446,28	143446,28
Report a nouveau	DH	25135,98	-55961,26
Resultat net de l'exercice	DI	-8399,32	81097,24
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions reglementees	DK	19811,28	20434,76
TOTAL DA a DK (I)	DL	250394,22	259417,02
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des emissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnees	DN		
TOTAL DM a DN (II)	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL DP a DQ (III)	DR		
DETTES			
Dettes financieres			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit	DU	21489,29	41614,65
Emprunts et dettes financieres divers	DV	58869,46	58529,40
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	DW		
Dettes d'exploitation			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattaches	DX	121943,51	134246,40
Dettes fiscales et sociales	DY	61877,27	45985,83
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattaches	DZ		
Autres dettes	EA	8122,21	7906,01
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constates d'avance	EB		
TOTAL DS a EB (IV)	EC	272301,74	288282,29
Ecarts de conversion Passif (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I + II + II + IV + V)	EE	522695,96	547699,31

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

				MONTANT	EXERCICE N-1
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises			FC		
Production vendue (biens)			FF	1292513,35	1242628,57
Production vendue (services)			FI	17494,03	4777,40
Montant net du chiffre d'affaire	FC a FI		FL	1310007,38	1247405,97
Production stockee			FM	-10985,64	-22234,48
Production immobilisee			FN		
Subventions d'exploitation			FO		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts d charges			FP		
Autres produits			FQ	4,05	67,18
Total des produits d'exploitation	FC a FQ	(I)	FR	1299025,79	1225238,67
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			FS		
Variation de stock			FT		
Achats de matieres premieres et autres approvionnements			FU	646103,29	538117,21
Variation de stock			FV	-10880,09	-4960,95
Autres achats et charges externes			FW	341034,14	287732,90
Impots, taxes et versements assimiles			FX	8710,71	8427,75
Remuneration du personnel et des dirigeants			FY	223766,93	207904,48
Charges sociales			FZ	65165,86	58064,14
Dotations aux amortissements et aux provisions					
sur immobilisations : dotations aux amortisse			GA	31401,49	35837,46
sur immobilisations : dotations aux provision			GB		
sur actif circulant : dotations aux provision			GC		
pour risques et charges : dotations aux provision			GD		
Autres charges			GE	12,39	3,49
Total des charges d'exploitation	FS a GE	(II)	GF	1305314,72	1131126,48
RESULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	GG	-6288,93	94112,19
Quotes-parts de resultat sur operations faites en commun					
Benefice attribue ou perte transferee		(III)	GH		
Perte supportee ou benefice transfere		(IV)	GI		
Produits financiers					
De participations			GJ		
D'autres valeurs mobilieres et creances de l'actif immobi se			GK		
Autres interets et produits assimiles			GL	2931,14	100,70
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
Differences positives de change			GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilieres de place nt			GO		
Total des produits financiers	GJ a GO	(V)	GP	2931,14	100,70

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

			MONTANT	EXERCICE N-1	
Charges financieres					
Dotations aux amortissements et aux provisions relatives x elements financiers			GQ		
Interets et charges assimilees			GR	5665,01	3522,96
Differences negatives de change			GS		
Moins-values de cessions de valeurs mobilieres de placeme			GT		
Total des charges financieres	GQ a GT	(VI)	GU	5665,01	3522,96
RESULTAT FINANCIER		(V - VI)	GV	-2733,87	-3422,26
RESULTAT COURANT avant impot		I - II + III - IV + V - VI)	GW	-9022,80	90689,93
Produits exceptionnels					
Sur operations de gestion			HA		
Sur operations en capital			HB		
Reprises sur provisions exceptionnelles			HC	1500,44	1544,98
Total des produits exceptionnels	HA a HC	(VII)	HD	1500,44	1544,98
Charges exceptionnelles					
Sur operations de gestion			HE		
Sur operations de capital			HF		
Dotations aux amortissements et aux provisions exceptionn les			HG	876,96	11137,67
Total des charges exceptionnelles	HE a HG	(VIII)	HH	876,96	11137,67
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(VII - VIII)	HI	623,48	-9592,69
Participation des salaries aux fruits de l'expansion		(IX)	HJ		
Impots sur les benefices		(X)	HK		
Total des produits		(I + III + V + VII)	HL	1303457,37	1226884,35
Total des charges		(I + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1311856,69	1145787,11
Benefice ou perte (total des produits - total des charges			HN	-8399,32	81097,24

SAS L.B.G.
Route de Léry
21510 AIGNAY le DUC

Siret : 337 546 048

ANNEXE COMPTABLE

AU BILAN DU

31 DECEMBRE 2017

I. PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue. Les immobilisations acquises au compter du 1er janvier 2005 sont amorties par composants si elles se composent de plusieurs éléments ayant une durée de vie différente, suivant le mode linéaire. La différence entre l'amortissement fiscal dégressif et l'amortissement comptable linéaire est porté au crédit d'un compte provisions réglementées : amortissements dérogatoires.

 Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :
 - Logiciels : 1 à 3 ans
 - Autres immobilisations incorporelles : 5 ans
 - Terrains aménagés : 10 ans
 - Constructions : 10 à 20 ans
 - Agencements, aménagements des constructions : 5 à 20 ans
 - Matériels et outillages industriels : 1 à 10 ans

- Installations générales : 1 à 10 ans
- Matériels de transports : 1 à 5 ans
- Matériels de bureau informatique : 1 à 5 ans
- Mobiliers : 1 à 10 ans

- stocks : matières premières et approvisionnements : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
-

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production (prix de vente - marge sur coût de production).

II. NOTES SUR LE BILAN ACTIF (K€)

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeurs brutes				
Imm. Incorporelles	3	-	-	3
Imm. Corporelles	1 278	19	-	1 297
Imm. Financières	2	15	-	17
Autres participations	-	-	-	-
Prêts et autres	-	-	-	-
TOTAL	***1 283***	***34***	***-***	***1 317***
Amortissements				
Imm. Incorporelles	2	-	-	2
Imm. Corporelles	1 183	31	-	1 214
TOTAL	***1 185***	***31***	***-***	***1 216***

Etat des créances

Créances représentées par des effets de commerce : 1 K€

	Montant brut	A - d'1 an	A + d'1 an
Actif immobilisé	15	15	-
Actif circulant	253	253	-
TOTAL	***268***	***268***	***-***

III. NOTES SUR LE BILAN – PASSIF (K€)

Capital social : 64 000 Euros

	Nombre
Actions	800

Provisions

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions	-	-	-	-
pour risques et charges	-	-	-	-
pour impôts	-	-	-	-
réglementées	20	1	1	20
pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL	***20***	***1***	***1***	***20***

Etat des dettes

	Montant brut	A - d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Ets de crédit	21	21	-	-
Dettes financières div.	59	59	-	-
Fournisseurs	122	122	-	-
Fournisseurs Immobilisations	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	62	62	-	-
Autres dettes	8	8	-	-
TOTAL	***272***	***272***	***-***	***-***

Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs..... 19 (keuros)

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes établissements de crédits	2
Fournisseurs	8
Dettes fiscales et sociales	32
Autres dettes	8
TOTAL	***50***

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Au titre du CICE un crédit d'impôt a été comptabilisé pour un montant de 11 900 €. Le produit résultant de ce crédit d'impôt a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Le crédit d'impôt a été utilisé,

conformément aux objectifs fixés par la loi, à travers des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices en Euros

Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net
Courant	-9 023	0	-9 023
Exceptionnel	623	0	623
TOTAL	***-8 400***	***0***	***-8 400***

V. AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif par catégorie	au 31.12.17
Cadres - agents de maîtrise	1
Employés	-
Ouvriers	7
TOTAL	8

Engagements donnés

- Engagement de départ en retraite : 20 K€
- Dettes garanties par des sûretés réelles : créances données en garantie de concours bancaires : 142 (k€)

VI LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT